

Communiqué de presse

Le 18 octobre 2018

Federgy s'alarme contre l'article 43 du PLFSS 2019

L'article 43 est une catastrophe pour la pharmacie d'officine et toute la chaîne de distribution du médicament générique.

Il sonnerait la fin du droit de substitution. C'est à terme un TFR généralisé par un alignement du prix des princeps. C'est l'anéantissement des efforts de l'ensemble de la chaîne pharmaceutique pour le développement de la substitution depuis juin 1999. C'est la fin des génériques avec les conséquences économiques que l'on sait.

Federgy demande à être reçu par la Direction de la Sécurité Sociale (DSS) pour expliquer les conséquences drastiques et néfastes de cet article pour les pharmaciens et les groupements.

*Federgy est le syndicat des groupements et des enseignes de pharmacie, il représente 10 groupements de pharmacie soit 1 pharmacie sur 3 : Alphega, Apsara, Ceido, Evolupharm, Nepenthès, Objectif Pharma, Pharmodel, Optipharm, Pharma santé Développement et Pharmavie

Contact :

Christian GRENIER – Federgy, Maison des groupements 17 rue Réaumur 75003 Paris
Tél. 06.07.85.23.83